

## COMPTE-RENDU : CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le 02 février, les membres du Conseil Municipal de Damprichard se sont réunis sur convocation du 26 janvier 2015 par le Maire, Monsieur Anthony MÉRIQUE.

**Monsieur Le Maire a déclaré la séance ouverte.**

### **Etaient présents :**

Mesdames Claudine CAGNON, Jacqueline DELAVELLE, Chantal DUBOC, Christelle DUQUET, Virginie GARRET, Brigitte MAIRE et Nadège MOUGIN.

Messieurs Michel BOBILLIER, Cyril CHATAIGNER, Martial CORDIER, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Alfonso HEREDIA, Jean-Pierre JACOULOT, Justin MARGUERON, Anthony MÉRIQUE et Damien SCHELL.

**Absentes :** Madame Alexandra CABOCEL excusée a donné procuration à Madame Virginie GARRET. Madame Frédérique FLEURY excusée.

**Secrétaire de séance :** Madame Nadège MOUGIN

Le PV de la séance du 08 décembre 2014 est adopté sans observation.

### **Courriers :**

Remerciements pour les colis de Noël

Remerciement pour les marques de sympathie à l'occasion du décès de Madame Françoise RACINE

Vœux de l'Ecole Maternelle

## **I FINANCES :**

### **Ouverture d'une ligne de trésorerie : Délibération N°02.02**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour financer ses besoins ponctuels de trésorerie, il est opportun de recourir à une ligne de trésorerie.

**Le conseil municipal**, après avoir pris connaissance des propositions remises par différentes banques ayant répondu, et après en avoir délibéré,

**Décide** de contracter auprès de la Banque Populaire une ligne de trésorerie dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 100 000.00 euros
- Durée : 12 mois
- Taux : index Euribor 3 MOIS (moyenne mensuelle) + marge 1.40 %
- Frais de commission : 400 euros

Le Conseil Municipal approuve l'ouverture de cette ligne de trésorerie et autorise le Maire à signer le contrat et tous documents se rapportant à cette affaire.

## **II URBANISME :**

**Choix d'un bureau d'études pour l'élaboration ou la révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme : Délibération N°1.02.**

Le Maire expose au Conseil Municipal que trois bureaux d'études ont répondu à l'appel d'offres concernant la révision de son plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme.

Le Conseil municipal, considérant le rapport d'analyse de la Commission d'Appel d'Offres, approuve les décisions de la CAO, réunie le 02/02/2015.

La Commission a retenu l'offre d'Initiative Aménagement pour un montant 30 400 € HT. Un marché à procédure adaptée sera passé avec ce bureau d'études.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le choix du bureau d'études, sur avis de la commission d'appel d'offres et autorise Monsieur Le Maire à signer les documents afférents. Les crédits suffisants seront inscrits au budget 2015.

#### **Création d'une commission pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme : Délibération N°4.02**

Monsieur Le Maire rappelle que par délibération du 06 octobre 2014 relative à la prescription de l'élaboration du PLU pour réviser le POS en PLU conformément à la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014, il est opportun de créer une commission Plan Local d'Urbanisme.

Le conseil municipal procède à la nomination de 10 membres par présentation des conseillers.

Monsieur Le Maire est Président de droit. Lors de la première réunion un vice-président sera nommé pour suppléer le Maire en cas d'absence.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité : Mesdames Claudine CAGNON, Jacqueline DELAVELLE, Chantal DUBOC, Brigitte MAIRE et Nadège MOUGIN et Messieurs Martial CORDIER, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Jean-Pierre JACOULOT et Justin MARGUERON.

#### **DPU :**

La Commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles sur les parcelles cadastrées :

- section cadastrée AB 103, 116 Rue du Général De Gaulle pour une contenance de 84 m<sup>2</sup> et section AB 123 Au Village pour une contenance de 436 m<sup>2</sup> à Monsieur JACOULOT Jean-Charles
- section cadastrée AB 165, 13A Rue du Général De Gaulle pour une contenance de 97 m<sup>2</sup> et section cadastrée AB 44 pour une contenance de 901 m<sup>2</sup> à Monsieur NEUFFER Simon.
- sections cadastrées AE 89 et 406 Rue des Rosiers pour une contenance respective de 05 ares 60 ca et 79 ca à Monsieur et Madame JABCON Michaël.
- sections cadastrées AB 167 et 165 Rue Général De Gaulle et 13 A pour une contenance respective de 505 m<sup>2</sup> et 97 m<sup>2</sup> à Monsieur CHATELAIN Nicolas.
- DPU : Entreprise Lacoste : lotissement La Combe :
  - \* section cadastrée AL 122, 34 Rue Louis Pergaud pour une contenance de 664 m<sup>2</sup> à Monsieur PARRENIN Claude.
  - \* section cadastrée AL 131, 7 Rue André Triboulet pour une contenance de 888 m<sup>2</sup> à Monsieur ROLLAND Mickaël.
  - \*section cadastrée AL 154, 12 Rue Bernard Clavel pour une contenance de 772 m<sup>2</sup> à Monsieur MOUREAUX Thierry.

#### **III BATIMENTS :**

##### **Travaux de la mairie**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de l'avancement des travaux depuis le 12 janvier 2015 : les fenêtres et portes extérieures sont posées, l'ossature de la scène est terminée et les plafonds coupe-feu sont en phase d'installation ainsi que la ventilation.

#### **IV VOIRIE :**

##### **Convention d'adhésion au dispositif Conseils en Energie Partagés : Délibération N°3.02**

Le Maire expose au Conseil Municipal que le syndicat mixte d'énergie du Doubs (SYDED) propose à l'ensemble des communes du Pays Horloger un service de conseil en énergie partagé dont le principe est la mise à disposition d'un agent spécialisé, le conseiller « CEP ».

La convention relative a pour objet de définir les modalités selon lesquelles la commune va bénéficier du CEP développé par le SYDED.

La commune désigne Monsieur Jean-Pierre JACOULOT, membre du conseil municipal en tant que « Référent Energie ». Cet élu sera l'interlocuteur privilégié du conseiller pour le suivi et l'exécution de la présente convention.

L'assemblée accepte à l'unanimité d'adhérer à la convention CEP avec le SYDED et, autorise Monsieur Le Maire à la signer.

#### **V INTERCOMMUNALITE :**

Monsieur le maire donne lecture des comptes rendus du SIAS du 11/12/2014 et la CCPM du 18/12/2014 ainsi que du SIVU du 27/11/2014.

#### **VI AFFAIRES DIVERSES :**

Madame Brigitte MAIRE donne un bilan de fin d'année.

##### **Repas des Anciens :**

135 repas ont été servis, 96 colis ont été distribués à des personnes seules, 37 colis à des personnes en couple. Cette distribution a été relativement rapide et très appréciée ; notamment avec les dessins des enfants de l'école maternelle. Madame Maire remercie Madame Wanner, Directrice de l'établissement.

##### **Vœux à la population :**

Pour une première présentation des Vœux de Monsieur Le maire à la population, les échos sont très favorables : bonne initiative. Madame Maire remercie les personnes qui ont confectionné les gâteaux pour l'apéritif.

##### **Vœux aux personnels :**

Monsieur le Maire tient à remercier Monsieur et Madame Thierry Perrot qui ont préparé la fondue pour cette soirée ainsi que Madame Jeanne Dumont qui a offert le dessert pour fêter son anniversaire accompagné de son départ à la retraite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.